Assemblée des Coordinateurs Généraux
Réunion Annuelle Ordinaire - Janvier 2006

Ordre du jour

Pre-réunions

Divers sujets : lecture de l'acte de la réunion antérieure; évaluation des travaux proposées dans l'année ; nivellement des travaux réalisés pendant l'année ; lecture apports TH et conversations à Mendoza; échanges et propositions de futurs travaux.

Samedi 14 Janvier de 2006

Échanges noeud de réunion entre Coordinateurs Généraux

Dimanche 15 janvier 2006

Échange par par noeud informatique entre Coordinateurs Généraux

Interconnexion entre les noeuds informatiques

Inde: 21:30 Espagne: 17:00 Argentina/Chile: 13:00 Colombie: 11:00

Réunion

Lundi 16 janvier de 2006

Vidéo-conférence

Inde: 19:30 Espagne: 15:00 Argentina/Chile: 11:00 Colombie: 19:00

1. Ouverture de la réunion.
2. Échanges et synthèses de l'évaluation et du travail de nivellement réalisé.
3. Échanges et synthèses de propositions pour l'avenir.
4. Accords sur la date de la prochaine réunion.
5. Clôture de la réunion.

Post réunion, par noeud informatique

Mars 17 Janvier 2006

Circulation de l'acte de la réunion

Documents supplémentaires

Annexe 1. Rapport des commissions qui ont travaillé depuis Janvier 2005

Annexe 2. Accords et Résolutions de l'Assemblée Décembre 2005

Annexe 3. Situation des Coordinations et Organismes

Annexe 4. Actes de la réunion de l'assemblée janvier 2005

Annexe 5. Acte de la réunion de la commission Ordre du jour Decembre 2005

Annexe 6. Commission Ordre du jour. Sous-commission Requêtes

Commission 18. Pays en situations à risques

Commission 19. Centre des cultures

Commission 20. Commissions, Documents et Charte du processus)

Rapport des commissions qui travaillent depuis janvier 2005

Commissions de fonctionnement de l'assemblée et positions idéologiques	**Responsable**	**État**
Convergence structure, fronts d'action et organismes du mouvement humaniste	Franco di Nitto C.37	transformée en contribution
La position du Mouvement Humaniste concernant l'orientation sexuelle	Marianella Kloka C.44	Attendu – mars 2006
Mécanismes de coordination et de fonctionnement des Régionales et relations avec l'Internationale Humaniste	Loredana Cici C.33	dernier tour d'approbation
Développement des organismes dans les pays en situation de risque	Philippe Moal C.110	**Approuvé – Commission 18**
Etude sur le Centre des Cultures	Nicole Meyers C.209	**Approuvé – Commission 19**
Désobéissance civile et action directe non-violente	Alexandre Sammogini C.51	Attendu - 1er semestre 2006
Commission d'études du format de la prochaine réunion de l'Assemblée incluant une étude en vue de la possibilité de la création d'un nouveau lieu à Bogota, Colombie	Wilfredo Alfsen C.9, Enrique Nassar C.6	intégré dans la commission thématique
Etude pour répondre à la question de comment grandir massivement, tout en appliquant "Théorie de l'Organisation"	Nelsy Lizarazu C.125	Commission dissoute
Action rapide face aux désastres	Petur Guddjjonson C.15	2e tour d'approbation
Education	Mario Aguilar C.93, Rafa de la Rubia C109	En cours
Commissions	Oscar Cevey C.57	**Approuvé – Commission 20**
Commission Thématique – janvier 2006	Tony Robinson	En cours

Commissions d'événements et autres contributions	**Responsable**	**État**
Le développement du premier congrès de la Régionale Africaine	Christian Heinrici C.95	Complet
Contribution sur les archives du Mouvement	Oscar Cevey C.57, Yolanda Muga C.99	Complet

SYNTHESE DES ACCORDS ET RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE DU MOUVEMENT HUMANISTE

Cette synthèse comporte trois parties :

1. Accords établis sous forme d'Actes
2. Alignements stratégiques pour les deux prochaines années
3. Résolutions et accords surgis des travaux des Commissions qui furent approuvés.

1) Accords établis dans les Actes

La liste ci-dessous est ordonnée par thèmes, et fait référence à la date de la réunion durant laquelle l'accord a été posé.

Fonctions de l'Assemblée

Janvier 2001

L'Assemblée fixe les objectifs, la stratégie, les matériels officiels et ceux qui sont recommandés, laissant les tactiques et les mises en place concrètes à la charge de chaque Conseil particulier.

Autonomie des conseils

Janvier 2002

La priorité d'échange et la coordination entre les coordinateurs généraux au travers des accords pris ensemble définissent les limites de l'autonomie des conseils.

Fonctionnement

Janvier 2001

- Le rythme des réunions ordinaires est annuel ; des réunions extraordinaires peuvent être réalisées si les circonstances l'exigent ; c'est le coordinateur délégué qui en évalue la nécessité. La date et le lieu de la réunion ordinaire sont fixés lors de la session précédente. Il n'a pas de fonctions permanentes à l'Assemblée mais des Commissions selon les besoins.
- Elle n'a pas non plus d'économie propre et résout ponctuellement ses nécessités logistiques.
- Les résolutions de l'Assemblée sont consignées dans des Actes qui sont publiques et de libre circulation.
- La communication habituelle entre les membres s'effectue, entre autres, par le biais d'une liste Internet.
- Le travail se fait en équipe, c'est un travail d'échange et de collaboration.
- On relèvera périodiquement des données statistiques de structure par pays et conseils, avec l'objectif de pouvoir disposer d'une information générale et faciliter la coordination d'activités.
- L'Assemblée n'organise pas de campagnes ni n'édite de matériels ni ne fixe les montants des collectes, la coordination des ces thèmes restent la responsabilité des conseils qui agissent en un lieu déterminé. Il en va de même pour tout ce qui concerne les organismes qui ne sont pas encore autonomes et les autres activités réalisées ensemble.
- L'Assemblé jugera des moyens nécessaires à son autoprotection.

Nouveaux membres

Janvier 2001

- La promotion de nouveaux membres à l'Assemblée est faite en accord aux pré requis établis par le Mouvement Humaniste, pré requis connus de tous. La responsabilité de la promotion est celle de celui qui l'effectue, l'Assemblée n'est pas obligée d'accepter ceux qui ne remplissent pas ces pré-requis. De même, celui qui réunit les conditions pour être promu et rencontre une opposition dans son Conseil d'origine, peut recourir à l'Assemblée et exposer son cas.

Janvier 2002

- Les secteurs promus par un coordinateur général qui clôt son conseil participent aussi à l'Assemblée.

Janvier 2003

- Les promotions ne seront effectuées que lors des mois des saisonnières qui coïncident avec le mois de collecte. Il est suggéré aux conseils qui modifient leur rythme de collecte d'en aviser le coordinateur délégué.

Commissions

Janvier 2001

- Les commissions sont des fonctions ad hoc qui sont créées dans un but spécifique et sont dissoutes elles ont accompli leur tâche.

Janvier 2002

- C'est l'un des modes de travail de l'Assemblée.

  C'est un des modes de travail de l'Assemblée.

  Chaque commission quand elle se constitue fixe son intérêt, développement et durée.

  Ces commissions se créent à partir de l'Assemblée. Il suffit de deux coordinateurs généraux pour constituer une commission et elle n'a pas de limites de participants. Les commissions sont ouvertes ; peuvent y participer n'importe quel coordinateur général qui manifeste son intérêt.

  A initiative d'un coordinateur général, l'Assemblée verra si la commission proposée est opportune,. Si l'initiative est fondée, elle sera diffusée sur la liste des coordinateurs généraux et on informera le coordinateur délégué, celui ci après consultation de l'assemblée la rendra officielle ou la maintiendra comme initiative.
- Le travail d'une commission est présenté aux membres de l'Assemblée qui échangeront et donneront leur appréciation. De cette sorte qu'elle pourra se convertir en un instrument de l'Assemblée après un certain temps d'étude et d'échanges.

Janvier 2003

- On se met d'accord pour numéroter les Commissions et éditer de façon bi-annuelle les matériaux officialisés et produits par les différentes Commissions.

Janvier 2004

- L'Assemblée sera consultée avant l'officialisation des Commissions ; cette officialisation sera formalisée par le Coordinateur Général Délégué

Le Coordinateur Délégué

Janvier 2001

- L'Assemblée élit, par un système d'auto postulation et de vote secret triple, un coordinateur délégué qui exerce cette fonction pendant deux ans, sans possibilité de réélection. Sa fonction est de servir l'ensemble, en coordonnant ce que décide l'Assemblée.

- Il coordonne la préparation de l'agenda des réunions, le lieu et la durée de ces réunions, la distribution de l'information, la communication aux membres et tous les autres aspects qui permettent le bon fonctionnement de l'Assemblée.
- Il reçoit l'information sur les promotions, consigne les détails de contacts et assigne un numéro de conseil au nouveau coordinateur général.

En cas d'empêchement de force majeure, il est remplacé lors d'une nouvelle assemblée par le membre le plus ancien, en accord à son numéro de promotion, qui accepte de le faire.

Economie

Janvier 2002

L'Assemblée ne réalise pas de budgets économiques, ni de collectes. Elle ne dispose d'aucun fonds. Elle résout ponctuellement ses nécessités logistiques.

Réunions

Janvier 2002

- Le rythme des réunions ordinaires est annuel, des réunions extraordinaires pourront avoir lieu quand les circonstances l'exigent et/ou si le coordinateur général délégué en évalue la nécessité. Ces réunions extraordinaires peuvent être proposées par n'importe quel coordinateur général et sa réalisation dépendra de l'accord établi avec la majorité des coordinateurs généraux.
- On donnera priorité aux réunions virtuelles et elles pourront se réaliser de manière physique si l'Assemblée le considère opportun.
- Le thème de travail des réunions sera proposé par les coordinateurs généraux avec anticipation et sera étudié en commissions. La coordination de cet ordre du jour et sa préparation est fonction du coordinateur général délégué.
- Les réunions d'ensemble mettent en évidence tout le travail préalable des commissions, permettant de faire des accords de coordination.

Matériels

Janvier 2002

- On considère matériels officiels, ceux qui auront été considérés ainsi lors de la réunion de l'Assemblée, ce même critère est valable pour les documents recommandés.
- D'autres matériels d'intérêt et productions propres des conseils seront envoyés selon le critère de chaque coordinateur général à la liste des coordinateurs généraux comme c'est le cas des retraites sur la force, le guide etc.
- Il convient que les productions soient accompagnées d'un résumé et d'un positionnement si nécessaire.

Janvier 2004

- On passe l'accord d'incorporer aux éditions et ré-éditions des « Œuvres complètes » de Silo un index thématique pour les œuvres I et II.

Prise de décisions de l'Assemblée

Janvier 2002

- L'Assemblée vise à la convergence de la diversité. En ce sens, elle privilégie la recherche du consensus au-dessus de tout autre mécanisme. Cette recherche de consensus se fait dans le travail par commissions, dans l'échange permanent et dans les réunions d'ensemble.

- En reconnaissant que les majorités ne sont pas infaillibles, de toutes façons nous avons besoin d'un mécanisme pour prendre des décisions dans le cas où on n'arrive pas à un consensus.
- Ce mécanisme est le vote mixte par majorité simple, dans lequel chaque votant choisira son mode de vote, secret ou ouvert, selon son option. Ce mécanisme sera révisé dans le futur.
- On arrive au vote une fois que la commission s'est constituée une troisième fois sans obtenir l'accord de l'Assemblée.
- Les décisions de l'Assemblée, qu'elles soient prises par consensus ou par vote, impliquent tous les Coordinateurs Généraux.
- Les positions minoritaires qui le souhaitent peuvent apparaître dans l'acte de l'Assemblée.
- L'ample diffusion de ses accords et décisions est le meilleur mécanisme de protection de l'Assemblée.
- Les cas d'extrême gravité pour l'ensemble, qui pourraient surgir dans un conseil, seront traités dans l'Assemblée, qui adoptera les mécanismes d'autoprotection nécessaires.

Instruments de l'Assemblée

Janvier 2002

- **Actes** : Les résolutions de l'Assemblée sont consignées en actes qui sont publics et en libre circulation. Cet instrument est d'une extrême importance, puisque ce sera le seul où apparaîtront les thèmes traités, les décisions prises, les procédés fixés, les calendriers, etc. Ce sera le seul document qui établira un précédent, comme une sorte de "jurisprudence ".
- **Archives**. Les productions de l'Assemblée sont à la disposition des Coordinateurs Généraux du Mouvement et du public en général dans la Web d'archives de documents. Ce WEB va contenir : des matériels officiels, des productions de l'Assemblée, matériels d'échange, index de WEBS de conseils et bulletins des conseils. Le responsable du WEB sera le Coordinateur Délégué. Seront également inclus les documents dans les autres langues (que l'espagnol) qu'ils soient déjà traduits dans une version officielle ou seulement en cours de traduction.

Janvier 2004

- Synthèse d'activités : On officialise que la collecte d'informations pour le Bulletin Mondial se fera à travers la page Web du Bulletin.

Langues et traductions

- L'acte de la réunion sera, au minimum, traduit en 5 langues (espagnol, anglais, français, portugais et italien).
- Pour les réunions d'Assemblée il y aura une traduction simultanée.
- On crée une commission pour l'étude approfondie de ce sujet (langues), étant donnée la direction de mondialisation vers laquelle nous allons.

Janvier 2004

- Il a été précisé qu'il serait bon que les messages et matériels qui circulent sur la liste, le soient simultanément dans les langues officielles.
- Etant donné qu'un nombre important de membres du Mouvement utilisent le français, on a parlé d'accélérer la traduction dans cette langue des travaux qui ont été approuvés.

Février 2005

- Incorporation du français comme langue officielle

Positionnement idéologique et presse

Janvier 2002

- L'Assemblée pourra adopter des positionnements idéologiques lorsqu'elle le considérera opportun. Pour cela des commissions seront formées pour étudier les thèmes dans les délais fixés, et qui suggéreront un positionnement qui devra être approuvé par l'Assemblée.
- En cas d'urgence, le Coordinateur Délégué formera une équipe de Coordinateurs Généraux, et en informera tous les membres de l'Assemblée, afin que tous les intéressés puissent s'y ajouter. Cette équipe s'occupera de produire immédiatement un premier positionnement.
- L'Assemblée fera connaître à la presse les positionnements idéologiques ou bien n'importe quel autre thème qu'elle souhaiterait. Les Coordinateurs Généraux s'occuperont de la mise en place dans les pays, au nom de l'Assemblée de Coordinateurs Généraux du Mouvement Humaniste.

Définition de la structure, des procédés et des matériels officiels

Janvier 2002

- Nous maintenons la forme, la structuration, les niveaux et les formes de promotions connues. Les procédés tels que les campagnes annuelles des conseils du Mouvement, divisée en deux quotas, et les matériels officiels. De même, nous maintenons les dénominations connues (Coordinateur Général, Coordinateur, Délégué Général, Délégué d'Équipe, Délégué de Groupe et Adhérent), et la spécialisation en secteurs (structurel, administratif et appui).
- Egalement ce qui concerne les proportions de structuration de 1 à 10 ou 1 à 7 (selon qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, respectivement). Du point de vue de l'autonomie, il ne semblerait pas qu'on doive changer ou ajouter quoi que ce soit, étant donné l'objectif et l'intérêt qui ont donné naissance à ceci.
- Le montant de la collecte par pays est homogène.

Coordination ad hoc

Janvier 2002

- La coordination ad-hoc, dans un pays où agissent différents conseils, selon la nécessité et circonstances particulières (à l'exception des cas des organismes autonomes), semble être utile pour résoudre des difficultés et impulser des activités d'ensemble.
- Les accords et la coordination correspondent au niveau le plus haut ; la délégation de cette fonction doit être postérieure à ces accords entre Coordinateurs Généraux, dans chaque pays.

Autonomie des organismes

Janvier 2002

Un des objectifs du Mouvement a été de créer et de développer des organismes qui traduisent et appliquent son action, selon les différentes conjonctures de chaque endroit, en accord à une stratégie globale. Ce n'est pas la fonction de l'Assemblée de créer ou d'appuyer des organismes.

Différence entre organismes et les autres moyens d'action

Janvier 2002

- Le Mouvement dispose d'organismes et de fronts d'action. Dans les organismes travaillent, en ensemble, différents conseils. Les fronts d'action surgissent d'un conseil ou plus.
- Le Mouvement lance des fronts d'action à travers ses conseils. Plus tard, si leur efficacité est démontrée, ils peuvent être officialisés par l'Assemblée en tant qu'organismes du Mouvement.

- Dans un organisme peuvent participer tous les membres des conseils d'un pays qui souhaitent appuyer cet organisme. Pour que cela soit possible, il est nécessaire que tous les conseils aient toute l'information. Dans chaque organisme travaillent ceux qui ont du goût pour cela.

Que signifie qu'un organisme devient autonome du Mouvement ?

Janvier 2002

- L'autonomie fait référence à la séparation d'un organisme de l'orientation du Mouvement. Son orientation, son fonctionnement interne et sa dynamique générale passent alors entre les mains des personnes ayant du goût et de l'intérêt pour son développement, ceci en accord à une planification interne d'activités que fixent les membres.
- Dans les fronts d'action ou dans les initiatives des conseils, nous ne parlons pas d'autonomie, puisque de par leur caractéristique de base, ils dépendent de la structure de ce ou ces conseils du Mouvement qui les ont mis en marche.
- Si un organisme n'atteint pas son autonomie, c'est l'indicateur qu'il n'a pas de force réelle.
- Tous les problèmes mondiaux, régionaux, nationaux ou locaux d'un organisme sont résolus par l'organisme en accord avec ce qui a été établit dans sa charte organique, règlements ou statuts.

Mise en marche d'Organismes

Janvier 2002

- Pour mettre en marche un organisme dans un pays (existant déjà dans d'autres pays), tous les conseils qui agissent sur ce point doivent être d'accord, indépendamment qu'ils y participent ou pas.

Qui décide de l'autonomie d'un organisme, comment, quand et où elle se produit ?

Janvier 2002

L'Assemblée n'a pas de relation organique avec les conseils ni avec les organismes, elle ne les crée pas et ne les appuie pas ; l'organique des organismes n'est pas défini par l'Assemblée.

- L'autonomie de chaque organisme est décidé dans chaque pays en commun accord entre les Coordinateurs Généraux des conseils qui agissent sur le lieu, et ce, au moment où ils le considèrent opportun.
- Un organisme est autonome ou ne l'est pas. Dans tous les cas, les procédés et l'orientation de l'activité sont différents.
- Certaines conditions sont nécessaires pour obtenir l'autonomie, par exemple : compter sur des bases idéologiques, conceptuelles et organiques, avec une continuité dans le temps, la capacité de rassembler des gens, la participation de plusieurs conseils, etc.
- Dans cette étape nous tendons plus à une autonomie rapide des organismes existants, plutôt qu'à continuer de les maintenir sous l'orientation du Mouvement.
- Lorsqu'un organisme dans un pays n'a pas encore son autonomie, et qu'il y a plus d'un conseil qui agit sur le même point, il est nécessaire de coordonner des actions d'ensemble.

Matériels recommandés

Janvier 2002

a) Infographies animées sur la base du livre Auto libération. Leur ample diffusion est recommandée.

Mode d'officialisation des versions finales des matériels traduits

Juillet 2002

- « Si un matériel progresse à travers les différentes instances ou pas fixés de 1 à 5, si finalement quelqu'un le reprend et finit de le peaufiner, nous pourrions alors le considérer comme « version finale » traduite, ce qui ne l'officialise pas nécessairement. Mais il a subi alors un processus qui a été fait avec suffisamment de soin.
- Les Conseils prennent l'initiative de faire de bonnes traductions, qu'on estime achevées au bout d'un processus de 5 étapes. Cela permettrait déjà d'imprimer et de faire circuler une bonne version traduite du matériel original. C'est pour ces motifs que nous changeons désormais l'appellation « officielle » par « version finale ».
- On pourrait ajouter qu'il y ait un responsable dans chaque langue ou une équipe de responsables pour définir ce que serait la version finale, quelles seraient les versions ayant passé par le processus de 5 pas et quelles seraient les versions en conditions d'être imprimées.
- Comme il y a accord sur ce point, on peut passer à la proposition des responsables ou de l'équipe de responsables pour chaque langue. La proposition pourrait aussi avoir lieu par auto postulation et/ou par propositions des Conseils qui se sont déjà investis dans les traductions vers la langue en question.
- Ces auto postulations seront faites à travers de la liste.

Relevé d'information

Juillet 2002

Nous sommes d'accord pour maintenir le passage des données sur le site Web les 24 juin et 24 décembre. Nous sommes également d'accord de ne pas mettre plus de données que celles dont nous avons besoin pour nous coordonner.

Traitement des thèmes et ordre du jour de la réunion

Juillet 2002

- Les différents thèmes qui doivent être traités seront discutés en commissions ouvertes, avec un responsable, un calendrier et un bref résumé qui servira d'encadrement au thème à traiter.
- Les commissions, coordonnées par un responsable, pourront travailler par le biais de forum, chat, ou listes de courriers informatiques. Les conclusions seront incluses dans l'ordre du jour de la réunion virtuelle, afin de pouvoir approuver ou modifier ce travail.

Janvier 2004

Avant chaque réunion de l'Assemblée, on actualisera l'annexe II réalisé par la Commission thématique, selon les accords de l'Assemblée en vigueur.

Conseils clôturés

Janvier 2003

L'accord est passé d'incorporer à la mémoire de l'Assemblée les actes de clôture des conseils qui ont complété leur processus structurel, le Coordinateur Général Délégué étant le dépositaire des dits matériels.

Sur les Commissions et les Apports

Mai 2004

Dans le moment actuel de notre développement, nous estimons devoir tenir compte des paramètres suivants dans les travaux de l'Assemblée :

Les travaux techniques et le fonctionnement interne, comme les communications, les aspects techniques des réunions, le site Web, le bulletin, le passage des données, les traductions aux langues officielles et tous ces aspects dont nous pouvons dire qu'ils sont de la responsabilité du Coordinateur Général Délégué et de son équipe. Ces travaux seront inclus dans le rapport que le C. Gal. Délégué réalise tous les deux ans. Les modifications de fonctionnement requièrront l'approbation de l'Assemblée.

Les travaux communs et tactiques, qui admettent de possibles mises en place tout en ne rendant pas les autres inopérantes, ou bien ceux qui sont à court terme mais permettent des développements futurs. Nous proposons que ces travaux soient définis comme Apports et ne requièrent aucune approbation. Leur circulation restera à l'approbation des Coordinateurs Généraux.

Les travaux de positionnement idéologique, qui affirment une opinion, requièrent l'approbation de l'Assemblée et engagent tout le Mouvement. Ceux-là seront du ressort d'une Commission à qui sera attribué un numéro. Ils viseront à être largement diffusés.

Il peut y avoir d'autres travaux qui concernent d'autres apports, comme c'est le cas de la Commission thématique. Elle pourrait inclure la partie technique de développement d'une réunion ou d'un vote, mais elle peut inclure aussi un positionnement ou une étude sur la situation mondiale. Dans ces cas-là, nous pouvons distinguer le positionnement des annexes. Les unes seraient publiques et les autres resteraient comme apports ou comme mémoire de l'Assemblée.

2) Alignements stratégiques pour les deux prochaines années

Commission sur l'action d'ensemble dans les deux prochaines années (2003/2004)

Organismes

Il sera de grand intérêt de considérer comment avancer dans les deux ans qui viennent dans ces lieux ou les organismes n'ont pas encore été mis en marche, en favorisant leur création et leur développement en direction de leur autonomie. Dans cette même perspective, il convient de considérer la mise en marche des Régionales qui n'ont pas encore été constituées.

L'action coordonnée dans les pays

Il sera important de mettre l'intention sur la Coordination entre les Conseils comme un instrument d'intérêt majeur

Le rôle de l'Assemblée vers le monde psychosocial

Une Assemblée dynamique, de travail permanent et d'échanges soutenus, de forte participation dans les tâches de ses Commissions et avec un emplacement croissant vers le milieu (…) sera sans doute de grande utilité pour que l'Assemblée soit elle-même, de façon croissante, un instrument générateur de modèles et de stimulis psychosociaux.

Les effets de démonstration

Dans la même direction déjà signalée, c'est-à-dire celle de produire des stimulis et des modèles qui agissent comme des images traceuses, illuminant le paysage futur et mobilisant la conscience individuelle et collective, il serait important de considérer l'urgence de générer les conditions pour pouvoir produire des effets démonstratifs en un point de la planète.

Commission sur l'action d'ensemble dans les deux prochaines années (2005/2006)

Organismes

Impulser de façon décidée nos 3 organismes en les créant là où ils ne sont pas encore formés, en les développant là où ils existent déjà, en multipliant leur action et en renforçant leur présence dans les conflits politiques, sociaux et culturels pour les convertir en références. Nous aspirons à leur légalisation et leur autonomie dans le plus grand nombre de pays.

Régionales

La fondation des Régionales qui ne sont pas encore constituées et le développement des Régionales déjà formées, avec l'inclusion de nombreuses organisations en leur sein et avec une présence sociale significative.

Internationale Humaniste

Le développement de l'Internationale, en visant à ce qu'elle devienne un facteur de regroupement, d'intelligence et de pression publique au niveau mondial.

Commissions

La priorité est mise sur les Commissions de prise de position dans les travaux des commissions de l'Assemblée.

3) Résolutions et accords surgis des travaux des Commissions qui furent approuvés.

Commission Traductions

Suggestions de mécanismes pour la coordination de la traduction de matériels.

a) Avant de commencer une nouvelle traduction, prévenir sur la liste de l'Assemblée afin de ne pas effectuer ces efforts en double

b) Une fois le premier brouillon terminé, remettre le matériel sur le site Web le mettant ainsi à disposition de l'ensemble. En dynamique, on peaufinera et améliorera le travail grâce à l'action des différents traducteurs des différents Conseils. Ce processus se régulera par le biais de l'utilisation du site Web.

c) Compléter le travail des traductions manquantes, et améliorer celles dont nous disposons déjà pour les mener à leur version finale. L'Assemblée pourra se donner ou pas un délai pour cela, en formant de nouvelles Commissions si cela était nécessaire.

d) Une fois ces nouveaux matériels officialisés par l'Assemblée, les versions qui ont été traduites pourront être incluses également sur la page Web.

Commission équipe technique

Fiche bibliographique

Nous proposons que toute nouvelle version ou version actualisée d'un matériel officiel ou recommandé soit accompagnée d'une petite fiche où figurent le Conseil responsable, le niveau de version du moment, la date d'élaboration, le responsable de la version nouvelle avec son adresse électronique et le poids du fichier. Ces informations peuvent être vues sur la page en plaçant le curseur sur le matériel à télécharger.

Bulletin trimestriel d'actualisations

Nous proposons la circulation trimestrielle d'un bulletin d'actualisation, qui contiendrait l'information sur les nouvelles traductions et les modifications réalisées sur les versions antérieures. Ce bulletin serait suivi par le Web Master auprès de qui on pourrait souscrire à ce dit bulletin.

Il nous semble que ce bulletin trimestriel permettrait aux Conseils de toujours pouvoir travailler avec les versions les plus actualisées de chaque matériel, et ce de manière prompte.

Proposition de création d'un catalogue online de matériels multi-média (ou Web de matériels en nouveau format)

Commission Formation de coordinations par pays

Nous suggérons que la coordination entre les différents conseils du Mouvement Humaniste qui agissent dans un pays, se réalise à travers les Coordinateurs Généraux ou à travers les personnes désignées par ces derniers.

Il suffira que deux Coordinateurs Généraux se mettent d'accord entre eux pour promouvoir la formation de la Coordination et pour inviter les autres Coordinateurs Généraux à participer.

Celui qui assume la fonction de représentant dans une Coordination, agit en tant représentant direct du Coordinateur Général de son conseil, quelque soit son niveau structurel ou l'instance d'où il provient. Ceci, parce que ce sont les Coordinateurs Généraux qui devront gérer les situations dans lesquelles surgissent des difficultés au niveau local.

On enverra sur la liste les actes des réunions de coordination, dans lesquels figurent les conseils qui y participent, afin qu'elle soit publiée sur le web de l'Assemblée (disposant ainsi d'une histoire du processus).

Commission sur l'utilisation des langues dans le travail de l'Assemblée

Critères pour l'adoption de langues dans le travail de l'Assemblée :

1. Qu'il y ait des C.G. qui le demandent parce qu'ils ne peuvent pas communiquer dans les langues utilisées dans ce moment.
2. Qu'il s'agisse de langues internationales, c'est-à-dire amplement utilisées dans différentes cultures et latitudes, afin que l'effort que représente pour l'ensemble l'adoption d'une nouvelle langue, soit justifié par un rayon maximum d'usage.
3. Qu'il y ait des possibilités raisonnables de trouver, à l'intérieur de notre organisation, des personnes qui puissent aider dans les traductions.

Mécanismes pour l'adoption d'une nouvelle langue de travail.

Quand un C.G. s'intègre et qu'il ne peut pas communiquer dans les langues d'usage, il pourra solliciter l'Assemblée par l'intermédiaire du C.G. Délégué d'incorporer une langue qui lui permet de participer normalement (et qui correspond aux critères mentionnés ci-dessus).

Le C.G.Délégué soumettra cette demande à la considération générale, et une fois approuvée, la nouvelle langue sera incorporée en tant que langue de travail.

Sur l'usage des langues dans les différents modes de travail.

Réunions:

Dans les réunions de l'Assemblée, qu'elles soient virtuelles ou physiques, un service de traduction simultanée sera mis en place.

L'équipe technique responsable de l'organisation pourra se charger de la définition du mécanisme le plus adéquat à cet effet.

Travail des Commissions :

Les commissions utiliseront la ou les langues les plus appropriées en vue de l'efficacité dans leur travail. Il ne sera pas nécessaire de recourir à des traductions si tous les participants parlent la même langue.

Une fois que la commission aboutit à un document final qui devra être présenté à tous les membres, ce document devra circuler dans toutes les langues qui sont officielles à ce moment-là.

Chaque commission devra faire le nécessaire pour traduire ses productions.

Communications générales :

Les communications d'ordre général, d'un membre à l'ensemble, ou d'une commission à l'ensemble, ou encore du C.G.Délégué à l'ensemble, devraient se réaliser dans les langues d'usage officiel du moment.

Le Site WEB de l'Assemblée :

Les menus de la page Web pourront être traduits dans les langues les plus utilisées, en plus des langues officielles - ce qui ne devrait représenter une difficulté excessive - afin de rendre facile son accès et son utilisation.

Les sections d'archive contiennent des matériels dans toutes les langues dans lesquels ces matériels sont disponibles.

Matériels officiels :

La condition pour que les matériels officiels de l'Assemblée soient officialisés est qu'ils soient traduits au moins dans les langues d'usage officiel.

Recommandations :

Cette commission propose l'incorporation de l'anglais en tant que langue officielle de travail à l'Assemblée.

Par ailleurs, on propose de s'appuyer sur le français, italien portugais, chaque fois que c'est possible.

Commission fronts d'action et mécanismes pour la transformation de ceux-ci en organismes

Mode de conversion

La création d'organismes n'est pas la fonction de l'Assemblée. Pourtant, celle-ci peut officialiser des initiatives présentées par les conseils.

De cette façon, un ou plusieurs conseils peuvent proposer la transformation d'un Front d'Action en Organisme officiel, tout en accompagnant sa proposition d'un rapport qui aide à la prise de décision des membres de l'Assemblée.

Dans ce rapport, on devra consigner les conditions et les expériences du Front, qui justifieraient une telle transformation, ainsi que les recommandations qui pourraient être utiles à cette conversion.

C'est alors que l'Assemblée analysera et prendra une décision sur l'officialisation du nouvel organisme.

Commission Nouveaux formats

Les apports graphiques des Commissions pourront être obtenus dans les salles de Win Mix.

Dans la section « apports » sur la page Web, on trouve un matériel d'instructions sur son utilisation.

Commission lancement de nos trois organismes dans les pays à risques

La Coordination de chaque pays sera l'instance la plus adéquate pour analyser les actions à suivre, en se basant sur les paramètres signalés auparavant.

Il est important de s'associer à des organisations et à des personnes qui ont une connaissance directe de la réalité du pays.

Il est important de travailler avec d'autres organisations en affinité avec notre proposition, de façon à construire ensemble de nouvelles forces.

Commission sur le Centre des Cultures

- Création d'un **Réseau Internationale des Centres des Cultures**
- Disposer d'un logo commun et homogène pour tous les Centres des Cultures
- Avoir un document officiel commun
- Tendre vers des prises de position communes face à des conflits communs à l'échelle nationale, régionale et internationale.
- Etudier la possibilité de mettre en marche des campagnes coordonnées, avec un objectif et des matériels communs. Il peut également être intéressant de mener ensemble une action d'appui spécifique en faveur d'une communauté qui en a besoin.
- Organiser des rencontres mondiales et participer à des sommets internationaux.
- Une liste électronique à travers laquelle pourront circuler des informations, des expériences significatives, des documents, etc. qui favorisent l'échange et le développement de l'organisme et d'un site international (interne) avec de nombreuses aires qui seront actualisées tous les 6 mois
- Des rencontres physiques entre ceux qui impulsent les Centres des Cultures dans les villes, les pays, une zone ou région culturelle déterminée.

- Des rencontres internationales dans lesquelles pourraient converger tous ceux qui sont motivés, indépendamment du pays ou de la culture dans lesquels ils impulsent l'organisme.

Commission « Commissions »

1. Modes de travail de l'Assemblée

Le travail de l'Assemblée se fait en collaboration et échange, en équipe. On aspire à la convergence de la diversité. A cette fin, on privilégie la recherche du consensus et si on ne l'obtient pas, on a recours à l'élection ou au vote.

Le travail en Commission et les Réunions sont le mode de travail dans l'Assemblée.

Les décisions prises dans l'Assemblée, par consensus ou par vote, engagent tous les Coordinateurs Généraux (CG).

2. Qu'est-ce qu'une Commission ?

Une Commission est une équipe de travail, qui se constitue pour étudier un thème spécifique d'intérêt général pour l'Assemblée, générant la production d'un matériel sur ce thème. C'est à dire que seront des thèmes de Commissions, ceux qui englobent une universalité et non des parties de celle-ci, à moins que l'Assemblée considère d'intérêt un autre thème quelconque qui ne réunisse pas ces caractéristiques.

Dans l'Assemblée, nous mettons la priorité sur les Commissions de Positionnement idéologique, doctrinaire ou organisationnel.

Les Commissions sont créées par l'Assemblée, à l'initiative justifiée d'un ou plusieurs CG ; il est nécessaire qu'il y ait au moins deux CG pour constituer une Commission, et tous les CG qui manifestent leur intérêt, peuvent y participer.

Les Commissions sont des fonctions ad hoc (il n'y a pas de commissions permanentes), selon le délai fixé, coordonnées par un CG responsable, élu par les participants de la Commission elle-même. Une fois le travail approuvé, le CGD l'officialise et lui octroie un numéro d'ordre.

3. Mode de présentation de l'initiative pour former une Commission

L'inscription de nouveaux participants est ouverte en permanence jusqu'au moment de son officialisation.

Avant de proposer de constituer une Commission, il est nécessaire de rechercher si le thème, qui va être suggéré, n'a pas déjà été traité dans une Commission. Cependant, il est possible de proposer que le travail déjà effectué soit amplifié, modifier ou de solliciter son abrogation et son remplacement par de nouvelles études.

Ce qui précède ayant été réalisé, il serait intéressant de suivre la procédure suivante :

a) Thème d'étude et Intérêts

b) Délais d'inscription des participants et de réalisation du travail

4. Officialisation de la Commission

L'initiateur proposera à ses pairs et au CGD la formation d'une Commission. Celui-ci consultera l'Assemblée rapidement et les personnes intéressées s'incluront dans un délai qui ne dépasse pas une semaine. La proposition une fois acceptée, le CGD officialisera sa formation.

5. Désignation du « coordinateur responsable »

Les membres désigneront le « coordinateur responsable » de la Commission, dont la fonction sera de chercher les points communs dans les propositions présentées, veillant au maintien du thème et de l'intérêt fixés.

6. Modes de travail en Commission

Nous utilisons une forme de travail qui est la forme de travail en équipe. Ce travail en équipe peut être mené à bien si on tient compte de certaines conditions, à savoir réaliser le travail en recherchant toujours affinité et détente.

7. Envoi du matériel produit pour approbation ou rejet par l'Assemblée

Le matériel contiendra : le thème étudié, l'Intérêt, la mention des participants et la date de conclusion du travail. Description du thème traité, Résumé et Synthèse. On pourra mentionner les sources ou bibliographie consultées.

Le matériel produit sera envoyé à l'Assemblée par le « coordinateur responsable », sollicitant son échange et sa pondération, après quoi les CG pourront : a) l'approuver, b) solliciter et/ou suggérer des éclaircissements ou ajouts, c) le rejeter partiellement ou totalement.

8. Modes et délais d'approbation ou de rejet

L'acceptation ou rejet du matériel produit par la Commission doit être manifesté expressément, en excluant dans tous les cas la sanction tacite ou implicite.

Les CG exprimeront leur adhésion ou leur demande d'explications ou leurs suggestions de modifications sous 15 jours, sollicitant ainsi le renvoi à la Commission.

La Commission pourra, dans les 15 jours suivants : a) Accepter les suggestions en les incorporant au matériel produit, b) Ratifier, en le justifiant, la production sans amendement.

Le matériel sera envoyé pour la seconde fois, les CG exprimeront dans un délai d'une semaine leur adhésion, ou leur demande de nouvelles explications, ou leurs suggestions de modifications, sollicitant ainsi le renvoi à la Commission.

La Commission pourra dans la semaine suivante : a) Accepter les suggestions en les incorporant au matériel produit, b) Ratifier, en le justifiant, la production du 2ème envoi et considérer que tous les thèmes ont été suffisamment débattus, les positions ayant été définies.

Pour la 3ème fois, la Commission envoie à l'Assemblée le matériel produit, les CG ayant un délai d'une semaine pour exprimer leur adhésion ou rejet total ou partiel du travail.

Si cette 3ème version du matériel n'obtenait pas le consensus, la Commission pourra : a) Solliciter que soit votée l'approbation du matériel produit, ou b) Considérer le travail de la Commission terminé, et retirer la proposition en considérant que ses possibilités de développement sont épuisées.

Dans le cas où nous ne parvenions pas au consensus raisonnable à propos du matériel produit, nous aurions recours au mécanisme d'élection ou de vote par majorité simple, c'est à dire approbation ou non, c'est à dire à la moitié plus 1 des CG.

On appellera à voter le matériel produit par la Commission, quand les opinions défavorables seront de plus de 5 % des membres de l'Assemblée.

Face à une telle situation, la Commission sollicitera le CGD afin qu'il habilite le système d'élection prévu sur le web, celle-ci se réalisant dans les délais, jours et heures précisés par le CGD. Cette élection donnera lieu à un acte sur lequel figureront les CG participants, le résultat de l'élection et les positions minoritaires qui l'auraient demandé.

Les travaux qui n'ont pas été approuvés par l'Assemblée ne pourront pas prendre un autre caractère.

Chaque version du matériel présenté par la Commission sera accompagné d'un résumé ou figurent les modifications ou ajouts.

9. Officialisation du matériel produit

Le CGD officialisera le matériel et lui octroiera un n° corrélatif. Le moment venu, il sera incorporé au bi-annuaire de l'Assemblée.

10. Autres productions

Ces productions que nous appelons « apports » ne sont pas des travaux de Commission, même si parfois elles ont été produites en groupe. Ces productions n'engagent pas les membres de l'Assemblée entre eux.

COMPARATIVA COORDINADORAS Y ORGANISMOS

DICIEMBRE 2004 - DICIEMBRE 2005

COORDINADORAS	Dec-04	Dec-05
TOTAL PAÍSES	110	103
PAÍSES CON MENOS DE 10 MIEMBROS	16	10
PAÍSES CON UN SOLO CONSEJO OPERANDO	25	23
PAÍSES CON DOS O MÁS CONSEJOS OPERANDO	**69**	**70**
Nº COORDINADORAS	30	41
% DE COORDINADORAS EN PAÍSES CON 2 O + CJOS	**43.5%**	**58.6%**

ORGANISMOS			2004	2005	% de organismos sobre total países (2004)	% de organismos sobre total países (2005)	% de organismos en países con 2 o más consejos (2004)	% de organismos en países con 2 o más consejos (2005)
PARTIDO HUMANISTA	EN FORMACION		s/dato	**8**		**8%**		**11%**
	LEGALIZADO		19	**23**	17%	**22%**	28%	**33%**
	AUTÓNOMO		3	**2**	3%	**2%**	4%	**3%**
LA COMUNIDAD	EN FORMACION		s/dato	**15**		**15%**		**21%**
	LEGALIZADO		16	**17**	15%	**17%**	23%	**24%**
	AUTÓNOMO		1	**0**	1%	**0%**	1%	**0%**
CENTRO DE LAS CULTURAS	EN FORMACION		s/dato	**8**		**8%**		**11%**
	LEGALIZADO		11	**14**	10%	**14%**	16%	**20%**
	AUTÓNOMO		1	**0**	1%	**0%**	1%	**0%**

COORDINADORAS, ORGANISMOS

December-05

PAÍSES	CANTIDAD DE CONSEJOS OPERANDO (*)	EXISTE COORDIN.	ORGANISMOS								
			PH			LC			CDC		
			EN FORMACION (**)	LEGAL	AUTON	EN FORMACION (**)	LEGAL	AUTON	EN FORMACION (**)	LEGAL	AUTON
AFGANISTÁN											
ALEMANIA	3										
ANGOLA	5										
ARGELIA	2										
ARGENTINA	73										
AUSTRALIA											
AUSTRIA											
BANGLADESH	14										
BELGICA	2										
BENIN	15										
BOLIVIA	31										
BRASIL	43										
BULGARIA	1										
BURKINA FASO	2										
BURUNDI	2										
CABO VERDE	2										
CAMERUN	11										
CANADA	1										
CHAD											
CHILE	40										
COLOMBIA	24										
CONGO	8										
COSTA DE MARFIL	12										
COSTA RICA	7										
DINAMARCA	1										
DJIBOUTI	1										
DOMINICANA	1										
ECUADOR	23										
EGIPTO	1										
EL SALVADOR	3										
ESPAÑA	32										
FILIPINAS	5										
FRANCIA	8										
GABON	1										
GAMBIA	7										
GHANA	17										
GRECIA	4										
GUATEMALA	2										
GUINEA	6										
GUINEA ECUATOR.	1										
GUINEA-BISSAU	5										
HAITI	11										
HOLANDA											
HONDURAS	3										
HUNGRIA	1										
I.COMORES	1										
INDIA	28										
INDONESIA	1										
ISLANDIA	1										
ISRAEL	2										
ITALIA	24										
JAMAICA											
JAPON											
KAZAJSTAN											
KENYA	13										
KUWAIT											
LIBERIA	2										
LUXEMBURGO											
MALI	11										
MARRUECOS	8										
MAURITANIA	7										
MEXICO	13										
MOLDAVIA	2										
MOZAMBIQUE	21										
NEPAL	2										
NICARAGUA	3										
NIGER	4										
NIGERIA	2										
NORUEGA											
PAKISTAN	3										
PALESTINA	1										
PANAMA	5										
PARAGUAY	17										
PERU	43										
PORTUGAL	4										
PUERTO RICO	1										
R. D. CONGO	4										
REINO UNIDO	1										
REPUBLICA CHECA	1										
REP. DOMINICANA	8										
REP. ESLOVACA	1										
RUMANIA	9										
RUSIA	1										
RWANDA	3										
SENEGAL	49										
SIERRA LEONA	2										
SRI LANKA	2										
SUDAFRICA	2										
SUDAN	1										
SUECIA	1										
SUIZA	2										
TANZANIA	5										
TIMOR ORIENTAL	1										
TOGO	22										
TUNEZ	1										
TURQUIA	3										
U.S.A.	6										
UCRANIA	1										
UGANDA	8										
URUGUAY	16										
VENEZUELA	11										
ZAMBIA	3										
ZIMBABWE	2										

NOTAS:

(*) Sin contabilizar consejos con desarrollos menores a 10 miembros

(**) "En formación" se refiere al caso donde como minimo hay reuniones de un plantel o equipo impulsando con miras a la legalizacion

Cinquième réunion ordinaire annuelle de

l'Assemblée des Coordinateurs Généraux du Mouvement Humaniste

13 et 14 janvier 2005

Participants :

Argentine, 96 participants.
Chili, 58 participants.
Italie, 29 participants.
Espagne, 43 participants.
Pas présent, 4
Total, 230

Voir appendice 1 de la liste des participants par point de connexion

Jour 1

- Lecture et approbation de l'ordre du jour
- Présentation des nouveaux Coordinateurs Généraux
- Présentation des conseils qui ont clôturé
- Rapport du Coordinateur Général Délégué
- Présentation des rapports des commissions et apports
    - Etape massive
    - Effets de démonstration
    - Diffusion publique
    - Archives digitales
    - E-learning
    - Thèmes ad hoc : régionales africaine et régionale asiatique
    - Education
    - Action rapide
- Premier tour du vote pour l'élection du nouveau CGD
- Fin de la vidéo conférence
- Deuxième tour du vote pour l'élection du nouveau CGD

Jour 2

- Troisième tour du vote pour l'élection du nouveau CGD (le nouveau CGD coordonne la réunion à partir de ce moment)
- Echange et approbation des résolutions de la commission »Ordre du jour »
- Propositions des nouvelles commissions et contributions
- Synthèse des accords
- Discours final du nouveau CDG

Premier jour de la réunion

On a souhaité la bienvenue aux nouveaux Coordinateurs généraux, qui ont été présentés à l' Assemblée (voir Appendice 2 pour la liste des nouveaux Coordinateurs généraux)
On a félicité la clôture des conseils 4, 6, 9, 24, et 28
Le CGD a fait un résumé de son rapport biannuel
Chaque commission a présenté un bref bilan.
Aucune commission n'a eu besoin d'être approuvée dans cette réunion.
2 tours pour le vote du nouveau CGD ont été réalisés.

Lors des rencontres préalables à la réunion et entre la première et la deuxième journée de réunion, un échange a eu lieu sur les « Propositions d'action commune de la commission Ordre du jour » et sur l'apport « La construction structurelle actuelle. Perspectives futures », apport réalisé par Luis Milani, Darío Ergas y Fernando Garcia. Ces échanges ont été transmis aux différents points de réunion. Des propositions de commissions ont découlé de ces échanges.

Deuxième jour de la réunion

Le 3ème tour pour l'élection du nouveau Coordinateur Général Délégué a été réalisé et le résultat de l'élection pour les deux prochaines années a été Tony Robinson (C.105).

On a approuvé la proposition « Action d'ensemble pour les deux prochaines années (2005-2006) » incluse dans le rapport de la commission Ordre du jour, dans laquelle on synthétise les résolutions suivantes :

- Impulser de façon décidée nos 3 organismes en les créant là où ils ne sont pas encore formés, en les développant là où ils existent déjà, en multipliant leur action et en renforçant leur présence dans les conflits politiques, sociaux et culturels pour les convertir en références. Nous aspirons à leur légalisation et leur autonomie dans le plus grand nombre de pays.
- La fondation des Régionales qui ne sont pas encore constituées et le développement des Régionales déjà formées, avec l'inclusion de nombreuses organisations en leur sein et avec une présence sociale significative.
- Le développement de l'Internationale, en visant à ce qu'elle devienne un facteur de regroupement, d'intelligence et de pression publique au niveau mondial.
- Prioriser les Commissions de Prise de position dans les travaux des commissions de l'Assemblée.

Les nouvelles commissions dont la liste suit ont été approuvées. Ci-dessous la liste des commissions et des responsables.

- Convergence structure, fronts d'action et organismes du mouvement humaniste (Responsable - Franco di Nitto C.37, durée : 1 mois)
- La position du Mouvement Humaniste concernant l'orientation sexuelle (Responsable - Marianella Kloka C.44, durée : 6 mois)
- Mécanismes de coordination et de fonctionnement des Régionales et relations avec l'Internationale Humaniste (Responsable Loredana Cici C.33 - durée : 3 mois). A cette commission s'est ajoutée la commission proposée en l'Argentine – mise en place, fonctionnement et autonomie des Régionales.
- Développement des organismes dans les pays en situation de risque (Responsable: Phillipe Moal, C.110, durée: 6 mois)
- Le développement du premier congrès de la Régionale Africaine (Responsable: Christian Heinrici C.95, durée: 1 an)
- Etude sur le Centre des Cultures. (Responsable: Nicole Meyers, C.209, durée : 6 mois)
- Contribution sur les archives du Mouvement. (Responsable: Oscar Cevey, C.57 et Yolanda Muga, C.99)
- Désobéissance civile et action directe non-violente (Responsable: Alexandre Sammogini C.51)
- Commission d'études du format de la prochaine réunion de l'Assemblée incluant une étude en vue de la possibilité de la création d'un nouveau lieu à Bogotta, Colombie. (Responsables, Wilfredo Alfsen C.9 et Enrique Nassar C.6)
- Etude pour répondre à la question de comment grandir massivement, tout en appliquant "Théorie de l'Organisation". (Responsable, Nelsy Lizarazu C.125)

La commission suivante continue ses travaux

- Education. (Responsable: Mario Aguilar C.93, Rafa de la Rubia C109)

La commission suivante a été réactivée.

- □ Action rapide face aux désastres (Responsable: Petur Guddjjonson, C.15)

Prochaine réunion

La commission formée pour étudier le format des prochaines réunions virtuelles proposera la date et la durée de la prochaine réunion et la commission Ordre du Jour décidera sur la base de cette proposition.

Mémoire de l'Assemblée

On rappelle que les actes de clôture des conseils qui ont clôturé rentrent dans la mémoire de l'Assemblée.

Discours de clôture du Coordinateur Général Délégué

Cette année, 101 nouveaux Coordinateurs généraux ont incorporé l'Assemblée.
Cinq conseils ont clôturé leur processus structurel cette année : les conseils 4, 6, 9, 24 et 28 et nous félicitons leurs orientateurs : Alicia Ordoñez, Enrique Nassar, Wilfredo Alfsen, Maxi Elegido et Miguel Daulte.
Lors de notre réunion, nous avons approuvé le matériel et les résolutions de la Commission Ordre du Jour sur « L'action commune pour les 2 prochaines années (2005-2006)».
Nous nous sommes mis d'accord sur la formation de 9 nouvelles commissions et d'une contribution ; nous avons réactivé une commission et enfin, une autre continue ses travaux.
Il y a eu l'élection par l'Assemblée du nouveau Coordinateur Général Délégué.
« Personnellement, j'aimerais remercier Maxi pour son apport de ces 2 années et c'est pour moi un excellent modèle à suivre.
Le défi de l'Assemblée pour les 2 prochaines années est de travailler avec la diversité : la diversité des cultures, la diversité des langues et la diversité des générations. J'espère réaliser la mission que m'a confiée l'Assemblée pour ces 2 prochaines années et faciliter ainsi la diversité dans une direction convergente.
Je souhaite à tous une année fantastique et j'adresse à chacun mes meilleurs vœux de paix, de force et de joie. »

Appendice 1:

Argentine		Chili		Italie		Espagne	
C.2	Luis Milani	C.9	Wilfredo Alfsen	C.33	Loredana Cici	C.23	Ernesto H. de Casas
C.3	Alejo Croce	C.11	Dario Ergas	C.35	Agostino Lotti	C.24	Maxi Elegido
C.4	Alicia Ordoñez	C.14	Pia Figueroa	C.37	Franco di Nitto	C.25	Aurelio Carretero
C.5	Luis Ammann	C.15	Petur Guddjjonson	C.38	Gerardo Fémina	C.26	Piro Portela
C.6	Enrique Nassar	C.16	Deborah Tormen	C.43	Alfredo Attolini	C.28	Miguel Daulte
C.7	Daniel Milani	C.17	Ariane Winberger	C.44	Marianella Kloka	C.29	Eduardo Gozalo
C.8	Eduardo Montes	C.19	Bruno Pezzuto	C.47	Gabriella Guidi	C.31	Jose Caballero
C.10	Roberto Kohanoff	C.30	Cristian Reitze	C.56	Fulvio de Vita	C.32	Jose Vazquez
C.12	Mariana Uzielli	C.41	Jose Salcedo	C.60	Antonietta Di Ruzza Marilena Livanou	C.34	Antonio Carvallo
C.13	Fernando Garcia	C.54	José Gabriel Feres	C.71		C.42	Ana Lía Dellacasa
C.18	Javier Tolcachier	C.59	Juanita Vergara	C.72	Augusto Vetrallini Jon Swinden	C.45	Charli Moreno
C.20	Nelida Rey	C.70	Susana Rubio Silvia Bercu	C.89		C.48	Juan Carlos Romero
C.21	Daniel Tesoriere	C.86	Sonia Amores	C.105	Tony Robinson	C.58	Seneviratne Epitawatta
C.22	Margarete Teraguchi	C.87	Iván Barrera	C.110	Philippe Moal	C.63	José Muñoz
C.27	Alberto Lopez	C.88	Saul Asenjo	C.119	Muriel Deslandes	C.64	Carmen Sánchez
C.36	Rosario Aiello	C.90	Leticia García	C.122	Kjartan Jónsson	C.69	Carlos Hernández
C.39	Silvia Gomez	C.91		C.123	Silvia Nocera	C.74	Hugo Rodriguez
C.40	Jano Arrechea	C.92	Marcos Aviño	C.127	Sylvène Baroche	C.95	Christian Heinrici
C.46	Victor Piccinini	C.93	Mario Aguilar	C.142	Michel Deslandes	C.103	Marisa Gabaldón
C.49	Giovanna Ubaldeschi	C.94	Madeleine John	C.155	Luciano Elmi	C.109	Rafael de la Rubia
C.50	Paola Carniglia	C.100	Ester Previtera Jorge De Barelli	C.160	Marina Larena	C.126	Benoit Mangin
C.51	Alexandre Sammogini	C.101		C.179	Papagiannopoulos Giannis	C.137	Pablo Martín
C.52	Edgardo Pérez	C.104	Giorgi François Jessica Osorio	C.200	Marco Inglessis	C.138	Montse Curull
C.53	Lía Méndez	C.106		C.201	Giorgio Schulze	C.139	Emilio Rubio
C.55	Mabel Rivera	C.107	Carmen Gloria	C.202	Cinzia Cassanelli	C.153	Maria del Mar Cagigal
C.57	Oscar Cevey	C.108	Gonzalo García Huidobro	C.204	Luigi Salvioni	C.171	Javier Barbero
C.61	Javier Zaldarriaga	C.111	Guillermo Garces	C.207	Antonio Molfese	C.173	Ivonne Herrero
C.62	Jorge Pardes	C.112	Jacqueline Bustamante	C.208	Camillo Comelli	C.174	Luisa Olivares
C.65	Fernando Haddad	C.114	Ricardo Jullian	C.221	Judith Earley	C.175	Pedro Sobrino
C.66	Walter Lema	C.116	Laura María Anguita			C.176	Susana Chialina
C.67	Sandra Caprara	C.118	Roberto Blueh			C.177	Robert Raich
C.68	Ricardo Lejovitzky	C.120	Andrés Koryzma			C.181	Carmen Gomez
C.73	Fernanda Pereira	C.121	Tomás Hirsch			C.197	Xavier Cambra
C.75	María Eliana Astaburruaga	C.125	Nelsy Lizarazo			C.198	Enrique Collado
C.76	Silvia Guardado	C.127	Gloria Mujica			C.209	Nicole Myers
C.77	Kity Goyena	C.134	María Ester Lezaeta			C.210	Fernando Rodriguez
C.78	Giovanna Vasciminno	C.135	Yanet Fuenzalida			C.211	Yolanda Irisarri
C.79	Daniel Rocca	C.141	Claudio Thumala			C.212	Alicia Alejandre
C.80	Carina Fichera	C.143	Osvaldo Galáz			C.213	Rosa Mera
C.81	Mirta Latuf	C.144	Mercedes Bravo			C.214	Ayub Ansary
C.82	Celia Latuf	C.145	Susana Córdova			C.215	Adolfo Carpio

C.83 Maria Rosa Luque
C.84 Gerardo Falconi
C.85 Pablo Fernández
C.96 Nestor Elias
C.97 Juvenal Peñailillo
C.98 Gabriel Bulgach
C.99 Yolanda Muga
Marcos Rodrigues
C.102
C.113 Zizelda da Silva
C.115 Mónica Mena
C.117 Julián Burgos
C.124 Pablo Ales
C.128 Andres Usuriaga
C.129 Jose Luis Solarte
C.130 Amanda Lucia Mosquera
C.131 Luis Alves
C.133 Norma Coronel
C.136 Rogerio Ceroni
C.140 Jorge Pozo
C.146 Raúl Alvarez
C.147 Pablo Gonzalez
C.148 Juan Echeveste
C.154 Jorge Nuñez Arzuaga
C.157 Silvina Gierer
C.158 Gustavo Goren
C.159 Miriam Kovensky
C.161 Esther Delvenne
C.162 Lea Kovensky
C.164 Maria Cristina Obredor
C.165 Marcelo Rivera
C.166 Jorge Hedeager
C.167 Roberto Cruz
C.168 Marisa Nadde
C.169 Martín Baez
C.170 Alejandro Roger
C.172 Hernán Daulte
C.178 Pina Greco
C.180 Sharon Solar
C.182 Gonzalo Pacheco
C.183 Libardo Ramírez
C.184 Jaime Rodríguez
C.185 Mireya Martínez
C.186 David Nassar
C.187 Miguel Rojas
C.188 Ignacio Navarrete
C.189 Iliana Junca
C.190 Rafael Cadena
C.196 Glenda de la Fuente
C.199 Gunther Aleksander
C.203 Silvio Bruschi
C.206 Marco Battistella
C.218 Marisú Ortiz Zavalla
C.219 Gabriel Serra
C.230 Carlos Alberto Herrando
C.231 Raúl Gil

C.149 Efren Villarreal
C.150 Rafael Quesada
C.151 Diego Ugarte
C.152 Alejandra Salazar
C.163 Huga Tormen
C.193 Thomas Doublette
C.195 Bernard Luckner

C.205 Anna Polo
C.220 Gloria Morrison
C.222 Angela Toro
C.223 Patricia Arriagada
C.224 Claudia Cristina Niño
C.225 Hernan Palma
C.226 Carlos Padilla
C.227 Luis Alberto Alvarez
C.228 Claudie Baudoin
C.229 Luis Felipe Garcia

C.216 Manuel Hidalgo
C.217 Mercé Duch

Appendice 2:

Configuré en juin 2004:
C131. Luis Alves
luisalvesapoio@uol.com.br
C132. Sylvène Baroche
sylv@club-internet.fr
C133. Norma Coronel
normabc@gmail.com
C134. María Ester Lezaeta
melezaeta@yahoo.com
C135. Yanet Fuenzalida
fuenzaliday@yahoo.es
C136. Rogerio Ceroni
rogerioceroni@uol.com.br
C137. Pablo Martín
pablo@proyectoshumanistas.org
C138. Montse Curull
curull@telefonica.net
C139. Emilio Rubio
emiliorubio@mail.telepac.pt
C140. Jorge Pozo
jorge_pozo@speedy.com.ar
C141. Claudio Thumala
cthumala@coasin.cl
C142. Michel Deslandes
mideslandes@wanadoo.fr
C143. Osvaldo Galáz
osvgalaz@hotmail.com
C144. Mercedes Bravo
michely@netexplora.com
C145. Susana Córdova
susyc@corfhu.cl
C146. Raúl Alvarez
golan@infovia.com.ar

En décembre 2004:
147. Pablo Gonzalez
pablogonzalez64@yahoo.com.ar
148. Juan Echeveste
juanechevestemh@yahoo.com.ar
149. Efren Villarreal
beta1humanista@yahoo.com
150. Rafael Quesada
jr_quesada@yahoo.es
151. Diego Ugarte
dugar100@yahoo.com.ar
152. Alejandra Salazar
alejandra2003@vtr.net
153. Maria del Mar Cagigal
marcagi@mi.madritel.es
154. Jorge Nuñez Arzuaga
jonu301@yahoo.com
155. Luciano Elmi
l.elmi@virgilio.it
156. John-Mark Kwame Ating'a
intergel_org@yahoo.co.uk
157. Silvina Gierer
silvinagi@speedy.com.ar
158. Gustavo Goren
gustavogoren@yahoo.com.ar
159. Miriam Kovensky
miriamkov@yahoo.com.ar
160. Marina Larena
m.larena@tin.it
161. Esther Delvenne
estherde@arnet.com.ar
162. Lea Kovensky
kovenskylea@yahoo.com.ar
163. Huga Tormen
huga@movimientohumanista.cl
164. Maria Cristina Obredor
crisobredor@hotmail.com
165. Marcelo Rivera
marceriv@andinanet.net
166. Jorge Hedeager
jorgehede@speedy.com.ar
167. Roberto Cruz
factoralfa@lyahoo.com.ar
168. Marisa Nadde
marisanadde@hotmail.com
169. Martín Baez
martinbaez22ar@yahoo.com.ar
170. Alejandro Roger
roger@webhumanista.com.ar
171. Javier Barbero
javibarbero@yahoo.es
172. Hernán Daulte
hernandaulte@yahoo.com.ar
173. Ivonne Herrero
maryvonnik@yahoo.es
174. Luisa Olivares
luisaolivares@yahoo.es
175. Pedro Sobrino
peresob@yahoo.es
176. Susana Chialina
schialina@yahoo.es
177. Robert Raich
Robert.raich@wanadoo.fr
178. Pina Greco
pinagreco@yahoo.com.ar
179. Papagiannopoulos Giannis
gp@bepositive.gr
180. Sharon Solar
ssolar@aol.com
181. Carmen Gomez
cgomezaraque@ya.com
182. Gonzalo Pacheco
tenetoriii@yahoo.es

183. Libardo Ramírez
libara@etb.net.co
184. Jaime Rodríguez
jarop11@hotmail.com
185. Mireya Martínez
miretelo@yahoo.com
186. David Nassar
mor@cable.net.co
187. Miguel Rojas
mirg2002@hotmail.com
188. Ignacio Navarrete
inavarreteg@racsa.co.cr
189. Iliana Junca
dackar@etb.net.co
190. Rafael Cadena
rafaca2@hotmail.com
191. Pierre Luther
pierreluther@yahoo.fr
192. Lagrenade Geradin
geradinlagrenade@hotmail.com
193. Thomas Doublette
doubhumanist@hotmail.com
194. Nidson Augustin
nidson2001@yahoo.com
195. Bernard Luckner
luckner74@hotmail.com
196. Glenda de la Fuente
glendadelafuente@yahoo.com.br
197. Xavier Cambra
xcambra@wanadoo.es
198. Enrique Collado
ecollad1@pie.xtec.es
199. Gunther Aleksander
ohumanista@yahoo.com.br
200. Marco Inglessis
m.inglessis@flashnet.it
201. Giorgio Schulze
giorgio.schultze@iol.it
202. Cinzia Cassanelli
yayagigi@tin.it
203. Silvio Bruschi
silvio@fiau.org
204. Luigi Salvioni
gigisalvioni@libero.it
205. Anna Polo
anna.polo@fastwebnet.it
206. Marco Battistella
marco@makeko.com
207. Antonio Molfese
xvmolfe@tin.it
208. Camillo Comelli
c.comelli@mclink.it
209. Nicole Myers
nicole@newhumanist.net
210. Fernando Rodriguez
f_rodri@telefonica.net
211. Yolanda Irisarri
yolanda@nauta.es
212. Alicia Alejandre
alicia.alejandre@wanadoo.es
213. Rosa Mera
rmb00006@teleline.es
214. Ayub Ansary
ayub67bd@yahoo.com
215. Adolfo Carpio
adolfoc@newhumanist.net
216. Manuel Hidalgo
elmensaje@msn.com
217. Mercé Duch
merceduch@yahoo.es
218. Marisú Ortiz Zavalla
marisuhumanista@yahoo.com.ar
219. Gabriel Serra
leto@speedy.com.ar
220. Gloria Morrison
gmorrison@accionhumana.net
221. Judith Earley
EarleyJudith@aol.com
222. Angela Toro
angelatoro@rieh.net
223. Patricia Arriagada
parriagadafeliu@yahoo.es
224. Claudia Cristina Niño
claudiac224@yahoo.com
225. Hernan Palma
herpal2@yahoo.com
226. Carlos Padilla
fan@puntonaranja.cl
227. Luis Alberto Alvarez
l.alvarez@vtr.net
228. Claudie Baudoin
claudie_baudoin@yahoo.fr
229. Luis Felipe Garcia
felipe@humanismo.cl
230. Carlos Alberto Herrando
cherrando@aol.com
231. Raúl Gil
rauly@arnet.com.ar

Comisión Temario 2005

Participantes:	Javier Tolcachier (C18)	Bruno Pezzuto (C19)	Tony Robinson (C105)
	Robby Blueh (C118)	Jayesh Shah (C243)	

El tema de la reunión fue el de clarificar algunas imágenes sobre el desarrollo de la reunión desde el comienzo de las pre-reuniones del sábado hasta la video conferencia del lunes.

Comenzamos con las posturas que fueron presentadas a la Asamblea y aprobadas en octubre.

Nos parece que la función de la reunión ordinaria es:

1. ***Ser un mecanismo de resumen, nivelación y fijación de los acuerdos y resoluciones ya tomadas a través del funcionamiento permanente.***
2. ***Poder sintonizarnos como conjunto, formalizando los acuerdos bianuales de dirección en la acción conjunto y cualquier otra resolución.***
3. ***Presentar los nuevos Coordinadores Generales a la Asamblea, facilitando de esta manera su inserción participativa en este nuevo tipo de trabajo.***
4. ***Elegir, bianualmente, un Coordinador General Delegado. (Esto es en enero 2007).***

Luego de una discusión, se llegó a las siguientes conclusiones.:

Pre-reunión – Nivelación

Este tema es el punto 1, mencionado anteriormente. Esta parte de la pre-reunión le da la oportunidad a los presentes de estudiar los siguientes puntos.

- Revisión de las resoluciones de acción conjunta para este período (material aprobado en enero 2005)
- Revisión del Análisis de las Coordinadoras y Organismos por país (material preparado para la reunión de enero 2004 – esto requiere actualización)
- Revisión de los cambios en los Acuerdos de la Asamblea (Este material necesita ser actualizados y distribuido lo antes posible)
- Revisión de los trabajos de las Comisiones aprobados este año.
    - Centro de las Culturas
    - Países de riesgo
    - Comisiones
    - y posiblemente, Acción Veloz

(Además, les voy a pedir a los coordinadores responsables de todas las otras Comisiones que todavía están trabajando que presenten un informe de la situación actual de sus trabajos)

Pre-reunión – Imagen a Futuro

Esta parte de la reunión nos da la oportunidad de ser más “estratégicos” en nuestro pensamiento. Es una oportunidad para juntarnos y elaborar ideas para nuevas Comisiones a ser lanzadas en 2006.

Para que este tiempo resulte lo más útil posible, presentaremos un lista de temas a los que los Coordinadores Generales pueden hacer contribuciones a través de la lista de e-mail. En este día de pre-reunión esta lista puede servir como un punto de inicio de las discusiones.

El objetivo es también el intercambio ENTRE NODOS.

En cada nodo, se organizará una computadora con conexión de banda ancha y trataremos de conectar los cinco nodos usando software de comunicación como el Skype (Skype permite cinco conversaciones). Esto, junto con las otras computadoras que puedan tener traducciones simultáneas (tipeadas), nos pueden permitir un intercambio útil entre los puntos.

Con la combinación de trabajo en equipo en los nodos y la comunicación entre los nodos, podremos dar precisión a las imágenes iniciales de los trabajos conjuntos a futuro. Por supuesto, esas imágenes no solo

serán sobre posiciones ideológicas, también pueden ser una discusión sobre Regionales, Organismos y eventos ad-hoc.

Video-conferencia - Síntesis

El día de la video conferencia nos dará la oportunidad de cubrir el punto 3 de la lista anterior.

Los temas a tratar en la video conferencia son los siguientes:

1. Apertura de la reunión – bienvenida a los nuevos nodos que se unen a la conferencia este año.
2. Bienvenida a los nuevos Coordinadores Generales. Esto se realizará sin cambiar de nodo a nodo. Todos los nuevos CGs en un nodo serán presentados en orden numérico antes de cambiar al nodo siguiente.
3. Felicitar los logros de los CGs que han clausurados us consejos durante el año.
4. Acordar una síntesis del trabajo realizados durantes los días anteriores.
5. Acordar la fecha de la siguiente reunión.
6. Cierre de la reunión.

Post-reunión

Se espera que los participantes de todos los nodos quieran continuar la reunión luego del cierre de la video conferencia para intercambiar sobre lo ocurrido en la reunión.

En 24 horas el acta de la reunión se distribuirá en cinco idiomas.

Puntos adicionales acordados en la reunión:

Tony distribuirá la planilla actualizada que contiene la información actual sobre la participación en los diferentes nodos.

La planilla con la situación por coordinadora y por organismo necesita ser actualizada.

Los Acuerdos de la Asamblea necesitan ser actualizados.

Para la reunión, el CGD necesitará una lista de todos los nuevos CGs por nodo, para poder realizar los saludos correspondientes.

La Comisión Temario preparará un informe que acompañará a la reunión.

Se requiere un mensaje a la Asamblea, “abriendo” una lista de ideas para los dos días de pre-reunión.

Horarios propuestos para el fin de semana

Tenemos que considerar el hecho de que existe una gran diferencia horaria entre Bogotá y Mumbai. Por tanto, cuando en Mumbai son las 19:30 hs, en Bogotá la 9:00 hs. Por ellos, propongo que durante la Conexión entre nodos, todos los nodos hayan ya estudiado las cuestiones estratégicas ya que éstos puntos son los que requieren intercambio.

Por tanto: propongo el siguiente horario: (Ver gráfico página siguiente)

India

Sábado – 15:30 a 22:30 – Nivelación

Domingo - 13:30 a 20:30 – Estrategia

Domingo – 21:30 a 23:30 – Conferencia telefónica

Spain

Sábado – 11:00 a18:00 – Nivelación

Sábado – 21:00 a 22:00 – Estrategia

Domingo – 11:00 a 16:00 – Estrategia

Domingo – 18:00 a 20:00 – Conferencia telefónica

Argentina/Chile

Sábado – 11:00 a 18:00 – Estrategia

Domingo – 11:00 a 13:00 – Nivelación

Domingo – 13:00 a 15:00 – Conferencia telefónica

Domingo – 16:00 a 21:00 – Nivelación

Colombia

Sábado – 11:00 a 18:00 – Estrategia

Domingo – 10:00 a 11:00 – Nivelación

Domingo – 11:00 a 13:00 – Conferencia telefónica

Domingo – 14:00 a 20:00 – Nivelación

Como puede verse, propongo solamente una conexión entre nodos antes de la video conferencia. Una conexión el domingo a la mañana en Colombia no parece ser muy interesante, ya que no tendrán tiempo para nada.

Por favor tengan en cuenta que esta es una propuesta considerando lo que queremos conseguir con la reunión. Cada nodo tiene la libertad de organizar su tiempo de la manera que le parezca más conveniente.

India	España	Arg/Chile	Colombia
09:30	05:00	01:00	23:00
10:30	06:00	02:00	00:00
11:30	07:00	03:00	01:00
12:30	08:00	04:00	02:00
13:30	09:00	05:00	03:00
14:30	10:00	06:00	04:00
15:30	**11:00**	07:00	05:00
16:30	**12:00**	08:00	06:00
17:30	**13:00**	09:00	07:00
18:30	**14:00**	10:00	08:00
19:30	**15:00**	**11:00**	09:00
20:30	**16:00**	**12:00**	10:00
21:30	**17:00**	**13:00**	**11:00**
22:30	**18:00**	**14:00**	**12:00**
23:30	19:00	**15:00**	**13:00**
00:30	20:00	**16:00**	**14:00**
01:30	**21:00**	**17:00**	**15:00**
02:30	**22:00**	**18:00**	**16:00**
03:30	23:00	19:00	**17:00**
04:30	00:00	20:00	**18:00**
05:30	01:00	21:00	19:00
06:30	02:00	22:00	20:00
07:30	03:00	23:00	21:00
08:30	04:00	00:00	22:00
09:30	05:00	01:00	23:00
10:30	06:00	02:00	00:00
11:30	07:00	03:00	01:00
12:30	08:00	04:00	02:00
13:30	09:00	05:00	03:00
14:30	10:00	06:00	04:00
15:30	**11:00**	07:00	05:00
16:30	**12:00**	08:00	06:00
17:30	**13:00**	09:00	07:00
18:30	**14:00**	10:00	08:00
19:30	**15:00**	**11:00**	09:00
20:30	**16:00**	**12:00**	**10:00**
21:30	**17:00**	**13:00**	**11:00**
22:30	**18:00**	**14:00**	**12:00**
23:30	**19:00**	**15:00**	**13:00**
00:30	20:00	**16:00**	**14:00**
01:30	21:00	**17:00**	**15:00**
02:30	22:00	**18:00**	**16:00**
03:30	23:00	**19:00**	**17:00**
04:30	00:00	**20:00**	**18:00**
05:30	01:00	**21:00**	**19:00**
06:30	02:00	22:00	**20:00**
07:30	03:00	23:00	21:00
08:30	04:00	00:00	22:00
09:30	05:00	01:00	23:00
10:30	06:00	02:00	00:00

=Sábado

=Domingo

13:00 Indica el tema “Nivelación”

13:00 Indica el tema “Estrategia”

13:00 Indica la hora de conexión

Commission
Ordre du Jour

Pour la réunion annuelle ordinaire
Janvier 2006
sous-commission des Requêtes

Version finale 23/08/05

Membre Responsable

Tony Robinson – conseil 105

Participants

Roberto Kohanoff – conseil 10

Javier Tolcachier – conseil 18

Tito de Casas – conseil 23

Jon Swinden – conseil 89

Mario Aguilar – conseil 93

Robby Blueh – conseil 118

Nelsy Lizarazu – conseil 125

Jayesh Shah – conseil 243

Introduction

Le travail de cette sous-commission est de définir les requêtes pour la réunion annuelle ordinaire de l'Assemblée des Coordinateurs Généraux.

Il a été préalablement convenu, au travers des réunions informelles de l'Assemblée, de réaliser la partie vidéo-conférence de cette réunion le lundi 16 janvier 2006, afin de donner du temps aux pré réunions par noeuds des 14 et 15 janvier.

Ce document décrit :

- les objectifs de la réunion annuelle ordinaire
- la communication de l'Assemblée
- la localisation des noeuds proposés
- les conditions technologiques pour les pré réunions
- les conditions technologiques pour la vidéo-conférence

Ce document est demandé par la commission « forme de la réunion » (dirigée par Wilfredo Alfsen et Enrique Nassar) qui révise la technologie disponible et investit la possibilité d'ouvrir techniquement les nouveaux nœuds.

La fonction de la réunion annuelle ordinaire

L'Assemblée a un fonctionnement permanent au travers de ses commissions et mécanismes décisionnels. L'Assemblée n'est pas un organe exécutif mais une enceinte d'échanges et de coordination entre Conseils autonomes du Mouvement. Cette enceinte commence déjà à se profiler vers une très ample diversité culturelle, idiomatique et générationnelle. L'Assemblée aspire à prendre des résolutions par consensus et est guidée par l'intelligence commune, supérieure à l'intelligence partielle des conseils qui la constituent. Les productions et résolutions de l'Assemblée non pas de caractère conjoncturel, puisque cette fonction est accomplie par les organismes du Mouvement. L'Assemblée est une enceinte mondialisatrice qui cherche à dépasser dans les regards le fractionnement local, national ou régional.

A partir de là, il nous est apparue que la fonction des réunions ordinaires serait :

1) être un mécanisme de synthèse, de nivellation et de mise au point sur les accords et résolutions déjà prises au cours du fonctionnement permanent.
2) pouvoir syntoniser comme ensemble, en officialisant les accords bi-annuels de direction dans l'action d'ensemble et toute autre résolution.
3) présenter les nouveaux Coordinateurs Généraux à l'Assemblée, facilitant ainsi leur inclusion participative dans ce nouveau mode de travail.
4) élire bi annuellement un Coordinateur Général Délégué.

Nous ne pouvons ignorer les bénéfices tangibles que tous les participants reçoivent avec l'opportunité d'être ensemble et connectés virtuellement. La force et l'énergie reçues dans cette enceinte sont très bénéfiques au travail continu de l'Assemblée et au travail des conseils.

Communication de l'Assemblée

L'Assemblée a été définie comme une enceinte d'échanges entre Coordinateurs Généraux. De cette façon, il a été fixé que l'Assemblée a une session de manière permanente au travers du travail continu de ses commissions.

En prenant cela en compte, il semble approprié de proposer d'approfondir l'investigation de la communication dans l'Assemblée et sûrement que les futures sous-commissions de la Commission Ordre du Jour feront une proposition dans ce sens. Ce n'est pas l'intention de l'Assemblée que tout l'échange et la discussion attendent jusqu'aux pré réunions des réunions annuelles ordinaires.

Il existe déjà des technologies et des programmes suffisants pour les communications, comme :

- programme pour converser par tchat
- forums-tableau d'échanges
- forums en ligne

Tout ceci peut être utilisé de manière créative pour le bénéfice des échanges, qui d'une autre manière serait réduit aux Coordinations nationales, avec des limitations dans la diversité, ou aux rencontres régionales avec sa correspondante inhabituelle.

L'expérience récente de la réunion

Les formes pour les réunions annuelles les plus récentes ont été :

Janvier 2004

- Réunion avec 4 noeuds: Rome, Barcelone, Buenos Aires et Santiago.
- Coordinateurs Généraux présents : 129.
- Durée : 1 jour, 4 heures de vidéo-conférence.
- Traduction simultanée disponible en 4 langues dans chaque noeud avec cabines de traduction.
- Aucune élection.

Janvier 2005

- Réunion avec 4 noeuds: Rome, Madrid, Buenos Aires et Santiago.
- Coordinateurs Généraux présents : 226.
- Durée : 2 jours, 4 heures de vidéo-conférence.
- Traduction simultanée disponible en 4 langues dans chaque noeud avec cabines de traduction.
- Election du Coordinateur Général Délégué.

Depuis la dernière réunion, voyons maintenant une situation différente pour l'Assemblée qui pourrait se résumer ainsi :

- Augmentation du nombre de Coordinateurs Généraux autour de la Colombie et de l'Inde avec des demandes spécifiques de la Colombie et de l'Inde d'ouvrir des noeuds dans ces lieux.
- Augmentation de la pression sur l'aspect des traductions.

- Les coûts croissants pour les cabines de traduction et les casques peuvent augmenter jusqu'à 50 % le coût total de la réunion.

Propositions pour la Réunion de Janvier 2006

NB: il n'y aura pas d'élection de GCD (coordinateur général délégué) au cours de cette réunion.

Noeuds

L'Assemblée se trouve dans un moment de convergence croissante mais aussi dans un moment de croissance de la diversité géographique de ses Coordinateurs Généraux.

Au cours de nos discussions nous avons revu les requêtes concernant l'ouverture de nouveaux noeuds en Colombie et en Inde et nous avons traité ce point avec un regard stratégique plutôt de simplement y répondre. A notre avis, l'ouverture de ces noeuds, qui se trouvent à grande distance des noeuds existants, entre dans la stratégie d'ouverture de la Réunion annuel de l'Assemblée aux nouveaux pays et à la diversité croissante. Il est évident cependant que même si nous souhaitons ouvrir dans ce sens, nous nous heurtons aux limites de la technologie qui nous est accessible. Chaque noeud doit avoir accès à une bande passante assez large pour les communications et en même temps, les ressources nécessaires pour les traductions afin que tout soit compris dans tous les noeuds.

Dans cette proposition, nous demandons également à la commission qui étudiera les technologies utilisables de voir comment centraliser les traductions. Cependant, si ce n'était pas possible, il ne faut pas que cela devienne une barrière à l'ouverture de nouveaux noeuds, qui devraient dans ce cas, fournir des traductions de et en Espagnol, Anglais, Français et Italien.

Ainsi, en supposant qu'on résolve l'aspect technique, à partir de cette sous-commission, nous proposons la distribution de noeuds suivantes pour la réunion de janvier 2006 :

- Nous proposons 5 noeuds dans 4 zones :
    - **Zone asiatique - Mumbai, India** – pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de coordinateurs généraux en Asie
    - **Zone Européenne– Madrid, Espagne**
    - **Caraïbes, Amérique Centrale, Amérique du Nord et Nord de l'Amérique du Sud – Bogotá**, Colombie – pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de coordinateurs généraux dans cette zone.
    - **Sud de l'Amérique du Sud – Buenos Aires, Argentine et Santiago, Chili**

Cette proposition a l'avantage de :

- répartir les noeuds dans des points dispersés du globe, avec éventuellement aussi l'ouverture d'un noeud en Afrique
- profiter de la prochaine réunion pour tester l'ouverture de 2 nouveaux noeuds en dehors des besoins additionnels requis pour l'élection bi-annuelle

Besoins pour les réunions préalables

Nous proposons que les réunions qui se tiendront avant la vidéo-conférence aient lieu les samedis 14 et dimanche 15 janvier.

Nous proposons que chaque noeud s'assure avoir les personnes nécessaires pour prendre en charge toutes les traductions requises au cours de ces réunions.

Nous proposons que les sujets suivants soient couverts durant les 2 jours de réunions préalables :

- Introduction des nouveaux Coordinateurs Généraux à tous ceux présents dans le noeud.

- Préparation d'une liste des nouveaux Coordinateurs Généraux présents depuis janvier 2005 pour le GCD qui l'utilisera pendant la vidéo-conférence.
- Revue des productions de toutes les commissions qui ont présenté, pour accord, leur travail à l'Assemblée depuis la dernière réunion ordinaire.
    - il est à noter que les réunions préalables ou la vidéo-conférence ne seront pas des moments où un accord pourra être donné à une commission, puisque le mécanisme pour accord des commissions existe via la mailing-list de l'Assemblée.
- Echange sur la création de nouvelles commissions.

Nous proposons d'essayer de connecter les noeuds à un moment au cours des réunions préalables.

- Nous proposons que la commission "Forme de la Réunion" étudie les différentes technologies qui sont disponibles pour permettre la connexion des 5 noeuds au cours des réunions préalables aux horaires suivants (plus ou moins une heure en fonction des habitudes de travail locales) :
    - Mumbai: 19:30-21:30
    - Madrid: 15:00-17:00
    - Buenos Aires, Santiago: 11:00-13:00
    - Bogotá: 09:00-11:00
- Cette connexion pourrait se faire via téléphone/VOIP/Webcams, etc.
- l'ordre du jour de ces connexions pour réunions préalables pourra être enrichi de tout thème qu'un Coordinateur Général souhaitera proposer à travers la liste de l'Assemblée.
- Pour les traductions, nous demandons à la commission "Forme de la Réunion" de rechercher les technologies disponibles qui faciliteraient la traduction simultanée dans les 4 langues de la Réunion Annuelle. Nous considérons que les connexions des noeuds pour les réunions préalables ne seront vraiment efficaces que si nous avons une solution pour la traduction simultanée.

Besoins pour la Vidéo-conférence

Voici ce que nous proposons pour la vidéo-conférence :

- Connecter les 5 noeuds aux horaires suivants :
    - Mumbai: 19:30-21:30
    - Madrid: 15:00-17:00
    - Buenos Aires, Santiago: 11:00-13:00
    - Bogotá: 09:00-11:00
- Réaliser une connexion de 2 heures seulement
- Ordre du jour (provisoire)
    - Présenter les nouveaux Coordinateurs Généraux par noeud
    - Accueillir tous les nouveaux membres ayant fermé leur conseil
    - Brève synthèse des activités réalisées cette année par le Coordinateur Général Délégué
    - Confirmer les commissions approuvées.
    - Confirmer l'approbation des changements dans les Accords de l'Assemblée préparés au préalable par la commission "Ordre du jour".

- Echanger sur les propositions de nouvelles commissions en vue de leur futur approbation via la liste de l'Assemblée.
- Calendrier
- Conclusion par le GCD.

Traductions

- nous aurons besoin de traduction simultanée dans les 4 langues de la Réunion Annuelle
- historiquement, les coûts techniques de traduction ont toujours été élevés. C'est pourquoi nous souhaitons que la commission "Forme de la Réunion" étudie en priorité la possibilité de centraliser toutes les traductions en un lieu unique et de fournir des connexions au site central à partir de tous les noeuds.
- pour la traduction simultanée, il sera préférable de faire appel aux personnes de la structure les plus expérimentées et professionnelles, étant donnée l'importance de la réunion.

Résumé des besoins pour la commission "Forme de la Réunion"

nous aimerions que la commission "Forme de la Réunion" trouve des réponses au sujet des points suivants :

1. intégration de l'Inde et de la Colombie comme noeuds de la réunion annuelle de Janvier 2006
2. faciliter la connexion au cours des réunions préparatoires par de simples moyens téléphoniques et par Webcams
3. qu'au cours de ces réunions préparatoires, une traduction simultanée soit possible
4. connecter les 5 noeuds proposés lors d'une vidéo-conférence de 2 heures le lundi 16 Janvier
5. centraliser les traductions simultanées pour réduire les coûts et améliorer la qualité des traductions dans l'ensemble.